

République Française

Département du Bas-Rhin



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE BENFELD

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL INTEGRAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre 2022
sous la présidence de Monsieur Jacky WOLFARTH

Membres en exercice : 12

Membres présents : 7

Le 13 décembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Benfeld s'est réuni en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Maire.

Assistent à la séance : Mme Nathalie GARBACIAK, M. Pierre LINDECKERT, Mme Elodie PAULUS, M. François SAETTEL, Mme Marie-France SCHNEIDER, Mme Florence SCHWARTZ et M. Jacky WOLFARTH.

Absents excusés : Mme Anne BAHL, M. Jean-Marie FELTZ, Mme Ellia FONTAINE, Mme Anne-Marie GINTZ, et Mme Sonia PINTO.

Assiste en outre : M. Vincent SCHULTZ, DGS.

Nombre de membres présents à la délibération : 7

DEL04/03/2022 Affaires financières

b) Fixation des loyers 2023 de la RPA

Au vu des résultats prévisionnels présentés dans le rapport d'orientation budgétaire ainsi que des orientations retenues,

le Conseil d'Administration,
après en avoir délibéré,

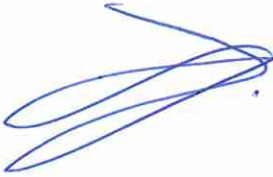
décide d'appliquer une hausse des loyers de l'ordre de 5% à compter du 1^{er} juillet 2023, à savoir :

- 610 € mensuel pour un F1 (au lieu de 580 € en 2022)
- 695 € mensuel pour un F2 (au lieu de 670 € en 2022)
- 42 € mensuel pour un garage pour les locataires de la RPA (au lieu de 40 € en 2022)
- 65 € mensuel pour un garage pour les non locataires de la RPA (au lieu de 61 € en 2022).

La caution fixée à 150 € en 2022 est maintenu au même montant pour l'année 2023.

Adopté à l'unanimité.

La Secrétaire de séance,
Elodie PAULUS



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Jacky WOLFARTH.

